COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accord UE–Kanaky Nouvelle-Calédonie sur les matières premières : de graves inquiétudes pour l'autodétermination du peuple Kanak et la souveraineté sur ses ressources

31 Octobre 2026

Les organisations de la société civile (OSC) et les mouvements de solidarité du Pacifique dénoncent l'exclusion des voix Kanak des discussions et des processus décisionnels relatifs à leurs propres ressources, suite à la signature récente d'un protocole d'accord (*MoU*) sur un **partenariat stratégique sur les chaînes de valeur des matières premières durables** entre l'Union européenne (UE) et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Ce partenariat soulève des questions de fond quant à l'autodétermination du peuple Kanak, à sa maîtrise sur ses terres ancestrales et ses ressources, ainsi qu'à l'identité des véritables

bénéficiaires de l'exploitation du nickel calédonien. Alors que l'UE cherche à sécuriser ses approvisionnements industriels en minéraux critiques, la Kanaky Nouvelle-Calédonie reste aux prises avec un processus de décolonisation inachevé sous tutelle française.

Tout accord portant sur les ressources stratégiques du territoire se doit de reconnaître le droit imprescriptible du peuple Kanak à bâtir son avenir économique et politique. La Mission des peuples du Pacifique en Kanaky Nouvelle-Calédonie, menée en avril 2025, a mis en lumière la persistance des fractures socio-économiques au sein du peuple Kanak. Ses conclusions révèlent des iniquités historiques dans la redistribution de la rente minière, de même qu'une marginalisation continue des populations et des propriétaires coutumiers qui aspirent à un partage juste de la richesse et des retombées économiques générées par l'industrie du nickel.

À Thio, commune minière historique, plus d'un siècle d'extraction n'a en rien profité au développement équitable des habitants. Les infrastructures routières demeurent dégradées, tandis que les propriétaires coutumiers ne perçoivent qu'une portion congrue des richesses tirées de leurs terres ancestrales. Ce contraste met en relief une injustice coloniale ancrée dans la durée : alors que la terre Kanak alimente une industrie minière coloniale hautement lucrative, les populations locales dont les ressources alimentent cette prospérité continuent d'affronter la précarité des infrastructures, le chômage, la pauvreté et une captation inéquitable des dividendes économiques.

De telles réalités font naître de profondes appréhensions face à un nouvel accord visant à élargir l'accès aux ressources minérales de la Nouvelle-Calédonie, en l'absence de garanties fermes quant au consentement et au contrôle locaux, à des retombées économiques équitables, ou encore à la protection du peuple autochtone Kanak et des propriétaires fonciers coutumiers. Cet accord pose la question cruciale de la souveraineté sur les ressources : à quels intérêts le nickel calédonien profitera-t-il ? Faute de transparence et d'une participation décisionnelle authentique des Autochtones, ce partenariat risque de perpétuer les schémas coloniaux traditionnels — où les arbitrages sont dictés de l'extérieur, tandis que les Kanak en subissent le contrecoup social, économique et environnemental.

Les réseaux de la société civile du Pacifique exhortent le gouvernement français, l'UE et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à :

- **Garantir une transparence totale et une évaluation indépendante :** publier l'intégralité du texte de l'accord (annexes et engagements inclus) et mandater une étude d'impact indépendante portant sur ses volets économiques, sociaux, environnementaux et politiques, en associant étroitement les autorités coutumières, les institutions de la Nouvelle-Calédonie, les provinces, les communes, les partenaires sociaux et les acteurs de la filière.
- **Formaliser des garanties tangibles, claires et pérennes :** acter des engagements précis et vérifiables en matière de financement, d'identification des investisseurs réels, de transformation locale sur place, de préservation des emplois, de formation de la jeunesse, de gouvernance sectorielle et de juste répartition de la valeur ajoutée.
- **Protéger la souveraineté économique :** veiller à ce que l'exploitation du nickel serve en premier lieu les intérêts du peuple Kanak ainsi que le développement du tissu industriel et des bassins de vie locaux, plutôt que de subordonner ces enjeux à des impératifs économiques extérieurs.
- **Assurer une participation réelle et effective des Kanak :** veiller à ce que les représentants politiques et les autorités coutumières soient pleinement intégrés dans les arbitrages relatifs à la mise en œuvre du protocole d'accord et au devenir des terres et des ressources Kanak. Le nickel de la Nouvelle-Calédonie ne saurait perdurer comme un instrument d'extraction et d'exploitation coloniales.

Le peuple Kanak doit pouvoir exercer pleinement son droit à l'autodétermination — ce qui inclut la maîtrise de la gouvernance, de la mise en valeur et de l'usage de ses terres et de ses ressources ancestrales, ainsi que la définition souveraine de son avenir économique. Il incombe également aux dirigeants et aux institutions régionales du Pacifique de veiller à ce que les engagements pris en faveur de la décolonisation et de l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie se concrétisent sur le terrain.

Soutenu par :

- AID WATCH
- Asia Pacific Network of Environmental Defenders (APNED)
- Australian Association for Pacific Studies (AAPS)
- Belau Association of NGOs (BANGO)

- Commonwealth Human Ecology Council
- Confédération Nationale des Travailleurs du Pacifique (CNTP)
- DAWN FEMINIST
- Diverse Voices and Action for Equality (DIVA)
- femLINK Pacific
- International Center for Advocates Against Discrimination (ICAAD)
- Kai Palaoa
- La Pause Decoloniale – Women Weaving Peace KNC
- Lauru Land Conference of Tribal Communities
- Mauna Kea Aaina
- Melanesian Indigenous Land Defence Alliance (MILDA)
- Micronesia climate change alliance
- Pacific Network on Globalisation (PANG)
- Pacific Migration Partners
- Palau Resource Institute (PRI)
- Pazifik-Netzwerk
- Pacific Youth Platform (PYC)
- Peace Movement Aotearoa
- Social Empowerment and Education Programme (SEEP)
- United Nations Association of Australia
- Vanuatu Human Rights Coalition
- Vanuatu Indigenous Land Defense Desk

Pour de plus amples informations :

- Rosy Makalu : Référente Kanak, Pacific Network on Globalisation (PANG) | Courriel : rosymakalu@gmail.com
- Hagino Erasito : Programme DNFP, Pacific Network on Globalisation (PANG) | Courriel : movements@pang.org.fj
- Viro Xulue : Chargé des droits humains et du droit autochtone pour le Conseil coutumier Drehu (Nouvelle-Calédonie) | Courriel : canane.xulue@gmail.com